

CHAMPIONNAT DES YVELINES SENIORS PLUS ET VETERANS 2025

REGLEMENT INTERIEUR

ORGANISATION

1/ Le Championnat des Yvelines SENIORS+ et VETERANS 2025 est organisé par le centre de formation ECHECS 78

2/ Dates et horaires des rondes :

Ronde 1 : jeudi 6 novembre 2025 à 14h15

Ronde 2 : jeudi 13 novembre 2025 à 14h15

Ronde 3 : jeudi 20 novembre 2025 à 14h15

Ronde 4 : jeudi 27 novembre 2025 à 14h15

Ronde 5 : jeudi 4 décembre 2025 à 14h15

Ronde 6 : jeudi 11 décembre 2025 à 14h15

Ronde 7 : jeudi 18 décembre 2025 à 14h15

3/ Lieu : Salle Voltaire – Place du 8 mai 1945 (à côté de la Mairie) – 78330 FONTENAY LE FLEURY

4/ Le tournoi est ouvert à tous les licenciés A de la saison en cours et nés avant le 01/01/1976. Les droits d'inscription sont de 30 euros (40 euros à partir du 30 octobre 2025). Le nombre de participants est limité à 80. L'inscription se fait en ligne sur le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/echechs-78/evenements/championnat-des-yvelines-50ans-et-plus-2024-2>

REGLES, CLASSEMENT

5/ Cadence Fischer : 1h 30 + 30 secondes par coup, pour toute la partie. Notation obligatoire.

6/ **Le forfait est déclaré au bout d'une demi-heure après le déclenchement des pendules.** On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariement aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits consécutifs ou non sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé à la Direction Juridique de la FFE. **Pour signaler un forfait de dernière minute, appeler l'arbitre principal ou lui faire un message au 06 72 58 56 71 en précisant le nom du joueur.** Dans ce cas, si le joueur est disponible par la suite, il pourra être apparié pour la/les ronde(s) suivante(s). **Un « bye » est possible donnant ½ point sans jouer la partie pour les rondes 1 à 5 inclus.** Le joueur pourra en bénéficier en le demandant à l'arbitre avant les appariements de la ronde concernée. **Un joueur signalant son impossibilité de jouer la ronde 1 sera considéré comme prenant un « bye » à la ronde 1.** L'arbitre peut décider en cas d'impondérable, de modifier les appariements jusqu'au jour précédant la ronde à 21h00.

7/ Les règles applicables sont celles de la FIDE janvier 2023. La version anglaise de ce texte est la version officielle des règles du jeu d'échecs telle qu'adoptée par le Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Madras, Inde).

8/ Le tournoi est homologué FIDE (n° homologation 68824 pour les rondes 1 à 4 et 68825 pour les rondes 5 à 7). Il comptera pour le ELO FIDE de décembre 2025 pour les rondes 1 à 4 et pour le ELO FIDE de janvier 2026 pour les rondes 5 à 7.

9/ Les appariements sont réalisés au système Suisse accéléré dit système accéléré dégressif. Aucune protection « club » ou « famille ». Programme Papi. Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

10/ Départage 1 : Buchholz, départage 2 : performance, départage 3 : nombre de victoires

11/ Chaque partie gagnée rapporte un point, chaque partie nulle un demi-point et chaque partie perdue zéro point.

12/ Le joueur ayant le plus de points à la fin des 7 rondes est déclaré vainqueur du tournoi. En cas d'égalité, application des départages prévus article 10. En cas de nouvelle égalité, le joueur ayant le plus faible classement Elo au début du tournoi est classé devant.

PRIX

13/ 600 euros de prix, minimum sont redistribués. La liste, le détail des prix sont affichés lors de la ronde 3. L'attribution de prix n'est pas cumulable, chaque joueur reçoit d'office le prix le plus important auquel il a droit. Prix au classement général : Les prix sont attribués « à la place » Prix par catégorie : Le classement par catégorie n'est établi que si un minimum de 5 participants est atteint. Les joueurs NC ne peuvent prétendre à un prix de catégorie, sauf s'ils sont 5 minimum, auquel cas sera créé un prix de la catégorie NC. **La remise des prix sera effectué le jeudi 18 décembre environ 15 minutes après la fin de la ronde. La présence est obligatoire pour récupérer un prix.**

14/ Le premier de la catégorie Vétérans licencié dans un club des Yvelines recevra le Titre de Champion des Yvelines Vétérans. Le premier de la catégorie Séniors Plus licencié dans un club des Yvelines recevra le Titre de Champion des Yvelines Séniors Plus.

DIVERS

15/ Dans le cas où un contrôle antidopage serait effectué par une délégation diligentée par le Ministère des Sports, chaque participant désigné par le sort ne pourra se substituer aux tests qui seront effectués par un médecin assermenté.

16/ Il est strictement interdit de fumer dans tout le bâtiment. Le téléphone doit être éteint. Le joueur ne doit pas l'avoir sur lui. Cet appareil, et tout appareil électronique, doit être déposé car ne devant pas se trouver sur le joueur. Partie perdue si l'appareil émet un son ou si le joueur est surpris à l'avoir sur lui. Il est interdit de blitzer ou de jouer "à la pendule" dans la salle d'analyse ou dans la salle de jeu après sa partie.

17/ Le tournoi est arbitré par Patrick CLAISSE – AFO2 Licence A02304

18/ La participation au tournoi implique l'acceptation de ce règlement.